ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

ÉduSCOL
[dgesco]

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Découverte professionnelle module 6 heures

Exemple de mise en œuvre

Projet pédagogique

Collège Jean Mermoz, 2005-2006

Wittelsheim, académie de Strasbourg

Juillet 2006

Introduction

Le dispositif de 3ème découverte professionnelle, initié au collège Jean Mermoz en 2005-06, est reconduit à la rentrée 2006-07.

L'architecture générale du projet est maintenue. Les observations faites l'an passé sont identiques, à savoir :

- *Amélioration sensible du comportement,*
- *Assiduité, sérieux et application dans le cadre de l'alternance avec les LP et les entreprises,*
- *Projet personnel suivi avec sérieux et circonspection,*
- *Regard positif sur le projet d'orientation des élèves, confiance en l'avenir,*
- *MAIS Travail scolaire toujours jugé insuffisant.*

Les deux points qui figuraient au rang des souhaits pour 2005/06 ont été traités avec discernement :

- *L'évaluation (modalités particulières basées sur l'acquisition de compétences) ;*
- *Un vrai temps de découverte au niveau du collège à raison de 3 heures par semaine assurées par différents professeurs du collège, en fonction de la thématique (stages, projet personnel, projet de la classe…).*

Notre objectif pour la session 2006/07 consiste à offrir une découverte mixte des champs professionnels des services et de l'industrie.

I – Partenariats

- Le collège Jean Mermoz de Wittelsheim,
- Les lycées Amélie Zurcher de Wittelsheim et Charles de Gaulle de Pulversheim,
- Les entreprises du tissu économique local, les différents lieux de formation, les chambres consulaires, les associations partenaires du collège…

II – Cadre

Le projet s'inscrit dans les objectifs prioritaires du MEN, du Projet d'Académie et de chacun des projets des établissements impliqués. Il se donne ainsi comme ambitions :

- De garantir à chaque élève la construction d'un parcours différencié et individualisé (dans le respect du socle commun des compétences et connaissances),
- D'apporter les ressources nécessaires à cette construction,
- De permettre aux élèves concernés de retrouver du sens à leur métier d'élève [*aider le jeune à s'élever à un niveau de qualification reconnu*],
- De garantir aux élèves concernés une préparation au DNB de manière à leur permettre :
  - d'une part d'accéder d'abord à un niveau V et plus,
  - mais surtout d'être doté d'un socle de connaissances et de compétences les autorisant à prétendre à un meilleur niveau de qualification et à la formation tout au long de la vie.

III – Objectifs

Les jeunes auxquels s'adresse le dispositif se destinent, à l'issue de la troisième, à la préparation d'un diplôme de niveau CAP ou BEP sous statut scolaire ou d'apprentissage. Il s'agit dans ce cadre de :

- Redonner le goût de l'étude, de l'effort, de la réussite ;
- Permettre de découvrir l'univers des métiers et des formations professionnelles et de faire des essais ;
- Renforcer les acquis de base ;
- De préparer et d'envisager positivement son orientation.

IV – Recrutement des élèves

<u>Modalités de repérage des élèves</u>

Des élèves volontaires (invités à se manifester lors de vœux provisoires) :
- qui ont des centres d'intérêt qui pourraient servir de base à l'élaboration d'un projet personnel et professionnel, ou qui ont d'ores et déjà un projet professionnel ;
- ou repérés par l'équipe pédagogique, qui sont en voie de rupture scolaire pour certains, et dont on peut penser qu'ils ne tireront aucun bénéfice d'un redoublement mais qui ne présentent pas de problèmes de comportement grave (indiscipline, violence).

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Chaque élève est identifié en tant qu'individu (son histoire scolaire, au-delà de ses seuls résultats), à l'aide d'une fiche « bilan » qui permet :

- De repérer les domaines dans lesquels l'élève réussit ;
- D'évaluer sa maîtrise des outils de base : lecture, expression écrite et orale, mathématiques ;
- De repérer les lacunes graves qui feraient obstacle à un progrès ultérieur ;
- De repérer certaines compétences non strictement disciplinaires (informatique, communication) ;
- D'identifier ses centres d'intérêt, ses propres formes de culture, souvent très différentes de la culture purement scolaire.

Un premier repérage à l'issue du second trimestre qui fait suite au bulletin de l'élève et aux vœux provisoires des familles.
Un deuxième repérage, à l'aide de la fiche « bilan », lors d'un entretien avec l'élève et sa famille en présence du professeur principal. A l'issue de cette rencontre, les élèves adressent à l'équipe de professeurs, qui sera en charge de la classe, une lettre de motivation détaillée qui servira de base lors de l'entretien d'explicitation.

Modalités d'implication des parents

Communication :

- Les parents de tous les élèves de quatrième sont destinataires d'une note d'information accompagnant la fiche de vœux provisoires.
- Les familles sont conviées à une réunion d'informations générales à laquelle sont également invités les familles et élèves de la promotion 2005-06 ainsi que les professeurs des lycées professionnels. Cette rencontre permet de présenter les principes fondateurs du dispositif proposé, d'échanger sur les expériences vécues, mais aussi d'insister sur la nécessité de la présence effective des familles autour du jeune, condition *sine qua non*.

Contractualisation :

A l'issue de la commission d'affectation départementale du mois de juin, les familles des candidats retenus sont invitées à signer un contrat d'engagement personnel engageant l'élève, sa famille ainsi que l'équipe éducative, représentée par le professeur principal.

VI – Articulation pédagogique

⇒ Horaire de 3ème générale (sauf LV2) ;

⇒ Validation des compétences transversales lors des évaluations disciplinaires ;

⇒ Evaluations disciplinaires basées sur l'acquisition de compétences ;

⇒ 3 heures / semaine dans l'emploi du temps des élèves destinées à servir de support pour la préparation et l'exploitation des périodes d'alternance en LP et en entreprise, de concertation pour l'équipe pédagogique et la conseillère d'orientation, de vie de classe, de tutorat et de soutien disciplinaire ;

⇒ 3 heures de découverte en LP dans au moins deux champs professionnels (industriel et services)

Grille hebdomadaire indicative :

<table>
<tr><th rowspan="2">Disciplines</th><th colspan="4">Horaire</th></tr>
<tr><th>Heures élèves</th><th>Classe entière</th><th>Groupe 1</th><th>Groupe 2</th></tr>
<tr><td>Français</td><td>4,5</td><td>4,5</td><td>-</td><td>-</td></tr>
<tr><td>Mathématiques</td><td>4</td><td>4</td><td>-</td><td>-</td></tr>
<tr><td>Histoire Géographie</td><td>3,5</td><td>3,5</td><td>-</td><td>-</td></tr>
<tr><td>SVT</td><td>1,5</td><td>1,5</td><td>-</td><td>-</td></tr>
<tr><td>SCP</td><td>2</td><td>2</td><td>-</td><td>-</td></tr>
<tr><td>Arts plastiques</td><td>1</td><td>1</td><td>-</td><td>-</td></tr>
<tr><td>Education musicale</td><td>1</td><td>1</td><td>-</td><td>-</td></tr>
<tr><td>Technologie</td><td>2</td><td>2</td><td>-</td><td>-</td></tr>
<tr><td>EPS</td><td>3</td><td>3</td><td>-</td><td>-</td></tr>
<tr><td>Langue vivante 1</td><td>2</td><td colspan="3">A part des autres troisièmes</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Module 6 heures</td><td colspan="2">Au collège</td><td colspan="2">Au lycée professionnel</td></tr>
<tr><td>3 heures</td><td>Temps préparation, exploitation LP, entreprise, Vie classe, Soutien, Concertation, Tutorat, Projet individuel et de classe</td><td>3 heures</td><td>Découverte des champs professionnels en LP</td></tr>
</table>

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Emploi du temps indicatif :

LUNDI	MARDI		MERCREDI	JEUDI		VENDREDI
TECHNO	HIST (sa)	SCP (sb)	SCP	ANGLAIS		EPS
FRANÇAIS	FRA (sa)	SVT (sb)	MATHS	MATHS		MATHS
FRANÇAIS	HISTOIRE GEO		ARTS PLASTIQUES	EDUC MUSICALE		HISTOIRE GEO
ALLEMAND	MATHS		ALLEMAND	HISTOIRE GEO		TECHNO
EPS	MODULE * 3 HEURES EN COLLEGE			SCP (sa)	PE (sb)	DECOUVERTE PROFESSIONNELLE EN LP
EPS				FRANÇAIS		
FRANÇAIS				SVT G1 (sa)	SVT G2(sb)	

Une constante : Faire travailler l'élève, le mettre en situation de réussite

Remarque *:*

L'équipe pédagogique qui accompagne les élèves dans leurs projets doit être investie de la mission de faire réussir autrement les élèves. Les professeurs engagés en 2005/06 ont confirmé cette volonté :

- fixer des objectifs « comportementaux » simples et précis, que chaque élève soit capable d'atteindre (ex. tenir correctement son classeur). En expliquer l'importance, notamment par rapport à leur projet professionnel ;
- mettre en place une pratique adaptée de l'évaluation. Valoriser les acquis. Exiger du travail personnel réalisable (en terme de difficulté et de durée) ;
- favoriser l'évaluation en « positif » qui atteste des acquis au lieu de recenser les erreurs (marque des progrès effectués et indication des progrès attendus) ;
- afficher une exigence de certification en fin de collège (DNB) ;
- exploiter les acquis et les expériences hors du collège (LP, stages en entreprise) ;
- pratiquer une pédagogie par objectifs basée sur la validation des compétences transversales (voir annexe).

Equipe pédagogique

Au collège		Au lycée professionnel A. ZURCHER		Au lycée professionnel Ch. De Gaulle	
Professeur	Discipline	Professeur	Champs	Professeur	Discipline
-	Technologie	-	Métiers de la vente et communication	-	Productique
-	Français	-	Métiers de la restauration et hygiène dans la restauration	-	Maintenance
-	Histoire Géo				
-	Mathématiques				
-	Sc Physiques				
autres disciplines du collège					

Choix pédagogiques

- ✓ Chaque élève découvre 4 champs professionnels en alternance [2 groupes classe A et B accueillis alternativement dans les 2 lycées partenaires]. Chaque élève est ainsi en mesure de découvrir des champs industriels et des services. Les groupes sont composés de sorte à garantir une mixité.
- ✓ stages d'initiation en entreprise (3 x 1 semaine) dans des domaines entièrement au choix des élèves.
- ✓ stages d'immersion (au 2ème trimestre) dans des lieux de formation [LP ou CFA].

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Utilisation d'une liste *SYMPA (SYstème de Multi-Postage Automatique)*

Tous les acteurs de la 3ème découverte professionnelle, y compris les élèves, sont invités à mettre en ligne des documents. Cette liste sert de lieu de communication entre les initiés mais également de support d'information consultable par toute personne désireuse de se renseigner sur le dispositif.

Réalisation d'un WEB-Folio {avec le professeur de technologie}

Objectifs pédagogiques (Objectifs pédagogiques du B.O n° 14 du 3 avril 2003 » - « Lettre de cadrage académique »)

« CAHIER DES CHARGES POUR DES DISPOSITIFS DE DIVERSIFICATION AU COLLÈGE REPOSANT SUR L'ALTERNANCE »

- Redonner le goût de l'étude et de la réussite à des collégiens qui ne tirent plus bénéfice des situations pédagogiques traditionnelles, qui ont souvent accumulé des retards scolaires, menacés parfois par la déscolarisation, en leur proposant des situations d'apprentissage différentes et valorisantes.
- Permettre à ces élèves de découvrir concrètement l'univers des métiers et de faire des "essais" au sein de lycées professionnels et d'entreprises remplissant les conditions pour l'accueil de jeunes mineurs.
- Offrir à des élèves qui manifestent des intérêts extra-scolaires de les tester en situation.
- Renforcer leurs acquis de base dans les disciplines fondamentales de façon à permettre la reprise du parcours commun.
- Leur permettre, à l'issue du collège, d'accéder, au minimum, à un diplôme qualifiant de niveau V (CAP/BEP) par la voie scolaire (LP) ou par la voie de l'apprentissage (CFA).

Objectifs opérationnels

- fixer des objectifs en commun entre les professeurs du collège et du LP et les exploiter en parallèle [au travers des compétences transversales] ;
- imaginer un projet fédérateur entre le collège et le LP. Le projet fédérateur de 2006/07 s'articulera autour du TRANSPORT avec conception d'un ski à roulette, réalisation et présentation de la fiche produit. L'ancrage au niveau du collège se fera par des entrées disciplinaires, notamment en Histoire Géographie et en Sciences physiques, des entrées thématiques telles que Education à la Sécurité routière, projet d'orientation, les métiers de la logistique et du transport, B2i. D'autres entrées se dessineront au fur et à mesure de la réalisation du projet.

VII – Suivi des élèves

- ⇨ un tutorat scolaire assuré par les membres de l'équipe éducative (élargie à l'ensemble des collègues) ;

Les réunions de tutorat devraient plutôt se faire	En début d'année	Pour préparer les conseils de classe	Pour faire le bilan des conseils de classe	Pour suivre la progression	Pour réfléchir et piloter son projet d'orientation (stages, vœux…)
Individuellement			X	X	X
En groupe	X	X	X		

- ⇨ un temps d'entretien d'explicitation individuel ;
- ⇨ un temps de vie de classe : régulation au niveau du groupe ;
- ⇨ des documents de suivi (livret individuel, fiche navette, fiche bilan, grille de compétences transversales, grilles d'évaluation…) ;
- ⇨ un accompagnement individuel de l'élève dans son projet (professeur principal + conseiller d'orientation) ;
- ⇨ conseil de classe auquel sont invités les professeurs du LP.

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

VIII – Evaluation et bénéfices attendus

Pour l'élève

- ⇨ amélioration des notes,
- ⇨ gain de confiance en soi,
- ⇨ développement et validation des compétences transversales (tout au long de sa scolarité),
- ⇨ évolution positive du comportement,
- ⇨ construction d'un projet personnel et professionnel plus ambitieux.

Pour les établissements

- ⇨ créer un environnement favorable à l'apprentissage,
- ⇨ offrir un cheminement pédagogique adapté aux différents profils d'élèves en évitant la discrimination,
- ⇨ promouvoir la voie professionnelle,
- ⇨ accueillir des élèves de plus en plus motivés pour apprendre et être capables de choix raisonnés.

IX – Indicateurs (retenus pour l'évaluation du dispositif)

- ⇨ ratio [nombre d'élèves candidats / nombre de places] ;
- ⇨ pourcentage de satisfaction au 1er vœu d'orientation (en fin de 3ème) ;
- ⇨ taux de réussite au DNB série technologique ;
- ⇨ résultats scolaires ;
- ⇨ devenir des élèves N + 1, +2, +3 … ;
- ⇨ baisse des signalements (fiche de suivi).

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche